

Fonds de revenu à taux variable Renaissance
(le « Fonds »)

Déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP pour l'exercice terminé le 30 juin 2024

Important avis fiscal pour les porteurs de parts américains du fonds

La présente déclaration est destinée aux porteurs de parts qui sont des personnes des États-Unis aux fins du *U.S. Internal Revenue Code of 1986*, dans sa version modifiée, (le « Code ») et des règlements connexes. Elle n'a pas d'incidence sur les autres porteurs de parts. Les personnes des États-Unis incluent les citoyens américains (qu'ils soient ou non résidents des États-Unis), certains particuliers ayant le statut de résident permanent des États-Unis, les sociétés américaines et certaines fiducies et successions américaines.

Le Fonds pourrait être considéré comme une société de placement étrangère passive (SPEP; en anglais, *passive foreign investment company* ou PFIC), au sens de la section 1297(a) du Code, pour son année d'imposition américaine terminée le 30 juin 2024.

La déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP se trouvant en pièce jointe est fournie conformément aux exigences énoncées dans la section 1.1295-1(g) (1) des Treasury Regulations. Cette déclaration contient des renseignements qui vous permettront (à votre discrétion, en fonction de votre situation fiscale personnelle) de choisir si vous souhaitez que le Fonds soit traité comme un fonds électif admissible (FEA; en anglais, *Qualified Electing Fund* ou QEF) pour l'année d'imposition américaine terminée le 30 juin 2024.

Un porteur de parts américain qui demande que le Fonds soit traité comme un FEA doit, chaque année, inclure dans son revenu la quote-part des revenus ordinaires et des gains en capital nets du Fonds qui lui revient, que ce Fonds effectue ou non des distributions à ses porteurs de parts.

Même si les avantages potentiels liés au traitement du Fonds comme un FEA dépendront de votre situation personnelle, veuillez noter que ce choix constitue la seule façon de rendre la plus-value du Fonds admissible à l'imposition au taux plus favorable qui s'applique aux gains en capital aux États-Unis.

Le choix fiscal lié aux FEA doit généralement être fait en soumettant le formulaire 8621 (*Return by a Shareholder of a Passive Foreign Investment Company or Qualified Electing Fund*), et ce, au plus tard à la date limite de présentation de la déclaration de revenus pour l'année d'imposition à laquelle se rapporte ce choix, compte tenu de toute prolongation accordée. Les porteurs de parts qui sont des personnes des États-Unis sont tenus de déclarer leurs placements dans le Fonds au moyen du formulaire 8621, qu'ils choisissent ou non de demander que le Fonds soit traité comme un FEA. Si une personne des États-Unis est un porteur de parts d'un Fonds qui investit dans d'autres fonds, cette personne est considérée comme un investisseur indirect dans les fonds sous-jacents et doit présenter un formulaire 8621 distinct pour chacun de ces fonds. L'information ci-jointe est fournie pour permettre aux porteurs de parts de faire un choix fiscal lié aux FEA tant pour les fonds principaux détenus directement que pour les fonds sous-jacents détenus indirectement.

Elle vise à aider les porteurs de parts à effectuer les calculs requis et ne doit pas être interprétée comme des conseils de nature fiscale. Gestion d'actifs CIBC suggère aux investisseurs de consulter un conseiller en fiscalité américaine qualifié s'ils désirent obtenir de l'aide pour effectuer ces calculs.

De plus amples renseignements sur les règles relatives aux SPEP et au choix fiscal lié aux FEA se trouvent sur le site de l'[Internal Revenue Service](#).

Déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP pour l'exercice terminé le 30 juin 2024

La présente déclaration de renseignements s'applique à l'année d'imposition du Fonds commencée le 1 juillet 2023 et terminée le 30 juin 2024.

Les quotes-parts des revenus ordinaires et des gains en capital nets par part et par jour ainsi que les distributions par part du Fonds pour la période précisée au paragraphe 1) sont les suivantes :

Tableaux affichant les revenus ordinaires et les gains en capital pour chacun des fonds.

Fonds	Revenus ordinaires (\$ US)	Gains en capital nets (\$ US)
catégorie A	0,0010926043	-
catégorie F	0,0013218187	-
catégorie O	0,0016087434	-
catégorie OH	0,0011807057	-
catégorie H	0,0008095267	-
catégorie FH	0,0009429408	-
catégorie Plus	0,0012110194	-
catégorie Plus-H	0,0008886613	-
catégorie Plus-F	0,0014100375	-
catégorie Plus-FH	-	-

Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date catégorie A

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
23-07-31	0,0311	7,5555
23-08-31	0,0303	7,5828
23-09-29	0,0302	7,5859
23-10-31	0,0296	7,5656
23-11-30	0,0302	7,6499
23-12-22	0,1642	7,5910
24-01-31	0,0312	7,6238
24-02-29	0,0309	7,6488
24-03-28	0,0310	7,6736
24-04-30	0,0305	7,6787
24-05-31	0,0308	7,7195
24-06-28	0,0307	7,7337

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date
catégorie F*

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
23-07-31	0,0341	8,2157
23-08-31	0,0333	8,2492
23-09-29	0,0331	8,2563
23-10-31	0,0324	8,2384
23-11-30	0,0332	8,3342
23-12-22	0,2854	8,1666
24-01-31	0,0335	8,2075
24-02-29	0,0332	8,2386
24-03-28	0,0332	8,2693
24-04-30	0,0327	8,2794
24-05-31	0,0330	8,3279
24-06-28	0,0329	8,3473

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date
catégorie O*

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
23-07-31	0,0356	8,7404
23-08-31	0,0348	8,7830
23-09-29	0,0346	8,7971
23-10-31	0,0339	8,7850
23-11-30	0,0346	8,8940
23-12-22	0,3290	8,6952
24-01-31	0,0357	8,7466
24-02-29	0,0354	8,7856
24-03-28	0,0354	8,8241
24-04-30	0,0349	8,8417
24-05-31	0,0352	8,8998
24-06-28	0,0351	8,9264

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date
catégorie OH*

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
23-07-31	0,0265	6,6284
23-08-31	0,0259	6,4979
23-09-29	0,0258	6,4715
23-10-31	0,0252	6,3259
23-11-30	0,0258	6,5417
23-12-22	0,2794	6,5136
24-01-31	0,0268	6,4519
24-02-29	0,0265	6,4170
24-03-28	0,0266	6,4542
24-04-30	0,0262	6,3606
24-05-31	0,0264	6,4627
24-06-28	0,0263	6,4526

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date
catégorie H*

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
23-07-31	0,0235	5,7914
23-08-31	0,0229	5,6692
23-09-29	0,0228	5,6393
23-10-31	0,0224	5,5050
23-11-30	0,0228	5,6858
23-12-22	0,1429	5,7571
24-01-31	0,0238	5,6936
24-02-29	0,0236	5,6557
24-03-28	0,0236	5,6818
24-04-30	0,0232	5,5913
24-05-31	0,0235	5,6735
24-06-28	0,0234	5,6582

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date
catégorie FH*

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
23-07-31	0,0243	6,0292
23-08-31	0,0237	5,9062
23-09-29	0,0236	5,8781
23-10-31	0,0231	5,7418
23-11-30	0,0236	5,9340
23-12-22	0,2590	5,9001
24-01-31	0,0245	5,8579
24-02-29	0,0243	5,8227
24-03-28	0,0244	5,8522
24-04-30	0,0240	5,7629
24-05-31	0,0242	5,8516
24-06-28	0,0241	5,8388

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date
catégorie Plus*

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
23-07-31	0,0326	8,0042
23-08-31	0,0318	8,0353
23-09-29	0,0317	8,0407
23-10-31	0,0310	8,0214
23-11-30	0,0317	8,1131
23-12-22	0,2779	7,9482
24-01-31	0,0327	7,9850
24-02-29	0,0324	8,0130
24-03-28	0,0325	8,0407
24-04-30	0,0320	8,0481
24-05-31	0,0323	8,0927
24-06-28	0,0322	8,1094

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date
catégorie Plus-H*

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
23-07-31	0,0243	6,0107
23-08-31	0,0237	5,8865
23-09-29	0,0236	5,8571
23-10-31	0,0231	5,7192
23-11-30	0,0236	5,9088
23-12-22	0,2084	5,9266
24-01-31	0,0245	5,8631
24-02-29	0,0243	5,8260
24-03-28	0,0244	5,8547
24-04-30	0,0240	5,7633
24-05-31	0,0242	5,8498
24-06-28	0,0241	5,8359

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date
catégorie Plus-F*

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
23-07-31	0,0349	8,4226
23-08-31	0,0340	8,4589
23-09-29	0,0339	8,4678
23-10-31	0,0332	8,4513
23-11-30	0,0339	8,5512
23-12-22	0,2853	8,3936
24-01-31	0,0342	8,4326
24-02-29	0,0339	8,4663
24-03-28	0,0340	8,4997
24-04-30	0,0334	8,5122
24-05-31	0,0338	8,5639
24-06-28	0,0336	8,5857

Pour chaque SPEP, la personne qui prépare votre déclaration de revenus pour les États-Unis aura besoin des documents suivants :

- la déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP du fonds fournie par Gestion d'actifs CIBC;
 - i) vos relevés de compte pour l'année d'imposition fournis par votre courtier en valeurs mobilières.

ii) La déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP indiquera le montant par part des distributions du Fonds, fourni par Gestion d'actifs CIBC.

- La déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP indiquera la quote-part des revenus ordinaires et des gains en capital nets du fonds par part et par jour.
- Pour obtenir les montants à déclarer dans le cadre du choix fiscal lié aux FEA, multipliez le nombre de parts x jours pendant lequel vous avez détenu les parts de la série du fonds par la quote-part fournie ci-dessus.
- Pour calculer le nombre de parts x jours, multipliez le nombre de parts détenues par le nombre de jours pendant lesquels vous les avez détenues au cours de l'année d'imposition. Par exemple, pour un compte dans lequel 1 000 parts d'un fonds ont été détenues pendant toute l'année (du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, soit 365 jours), le nombre de parts x jours serait $1\,000 \times 365$, ou 365 000. Si ces parts avaient été détenues pendant 181 jours (1^{er} juillet 2018 au 28 décembre 2018), le nombre de parts x jours serait $1\,000 \times 181$, ou 181 000. Cette valeur doit ensuite être multipliée par la quote-part indiquée dans la déclaration de renseignements annuelle et consignée dans le formulaire 8621 de l'IRS.
- Si le nombre de parts détenues a changé au cours de l'année, le calcul parts x jours doit être ajusté en conséquence. Prenons par exemple un compte contenant déjà 1 000 parts dans lequel 1 000 autres parts sont ajoutées 66 jours après le début de l'année, portant ainsi le nombre total de parts à 2 000. Si aucun autre changement n'a lieu au cours des 300 jours restants de l'année, le calcul des parts x jours prendrait la forme suivante : $(1\,000 \text{ parts} \times 66 \text{ jours}) + (2\,000 \text{ parts} \times 300 \text{ jours}) = 666\,000 \text{ parts} \times \text{jours}$.
- Pour obtenir les montants à déclarer dans le cadre du choix fiscal lié aux FEA, multipliez le nombre de parts de la série du Fonds que vous avez détenues par le montant par part fourni ci-dessus.

Le Fonds vous permettra, dès réception d'une demande, d'examiner et de copier ses livres de compte, registres et autres documents permanents qu'il tient à jour pour établir que ses revenus ordinaires et ses gains en capital nets sont calculés de façon conforme aux principes de l'impôt sur le revenu des États-Unis et pour vérifier ces montants ainsi que votre quote-part de ceux-ci.

Fonds de revenu à taux variable Renaissance



Tracy Chenier,
Directrice générale,
Développement et gestion de produits
Gestion d'actifs CIBC inc.